

Fluxys Belgium SA



Manuel pour les Assemblées générales ordinaire et extraordinaire virtuelle

10-05-2022

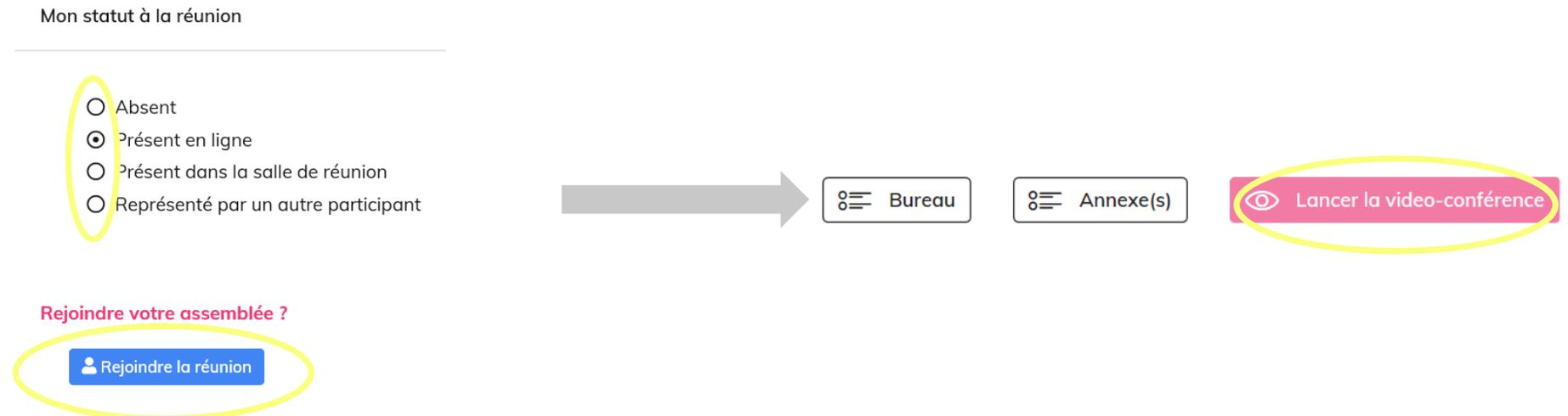
Information générale

- La possibilité vous est offerte de participer virtuellement (à distance) aux Assemblées générales ordinaire et extraordinaire (les Assemblées), en utilisant votre ordinateur, tablette ou smartphone.
- Vous pourrez voir une webdiffusion en direct des Assemblées, poser des questions en ligne et soumettre vos votes en temps réel. Assurez-vous que vous disposez des dernières versions de Google Chrome, Firefox ou Safari. VEILLENZ A NE PAS UTILISER INTERNET EXPLORER!
- En cas de présence physique au siège de la société, le vote des résolutions se fera également par voie numérique, via le même logiciel et votre smartphone. Si vous ne disposez pas d'un smartphone ou si vous souhaitez de l'aide, n'hésitez pas à nous contacter via le Secrétariat Général (tél : 02/282.76.63, e-mail : corporate.secretary@fluxys.com).
- Les actionnaires qui ont valablement indiqué leur intention de participer aux Assemblées recevront un e-mail d'invitation adressé par www.digital-meeting.be à l'adresse e-mail qui aura été communiquée à la Société dans le formulaire de confirmation de participation ou le formulaire de procuration.



Connexion

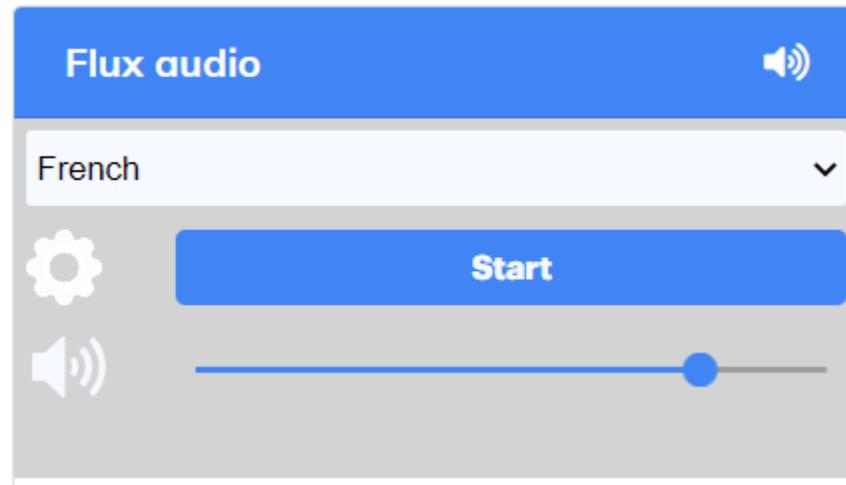
- Connectez-vous via le mail que vous avez reçu et entrez un nom d'utilisateur et un mot de passe.
- Vous aurez accès à la salle de réunion virtuelle le mardi 10 mai 2022 à partir de 14.00 heure. Cependant, veuillez à vous connecter quelques jours avant les Assemblées pour tester votre matériel et prendre connaissance de l'environnement dans lequel les Assemblées sont appelées à se tenir. **Évitez donc de vous connecter pour la première fois le jour des Assemblées.**
- Une fois connecté, vous devez indiquer votre statut aux Assemblées, Si vous participez en personne à la vidéoconférence ou par mandataire, vous devrez préciser que vous êtes présent en ligne (les mandataires mentionnent également qu'ils sont présents en ligne).
- Rejoignez la réunion et lancez la vidéoconférence.



Traduction simultanée

- Si vous souhaitez suivre les Assemblées en version originale, vous ne devez rien entreprendre.
- Si vous souhaitez bénéficier de la traduction simultanée, sélectionnez la langue désirée dans la partie 'Flux audio' (à droite de l'écran).
- Ensuite vous appuyez sur 'Start' et vous pouvez adapter le volume du voice-over en utilisant la glissière.

Réglez le volume si nécessaire

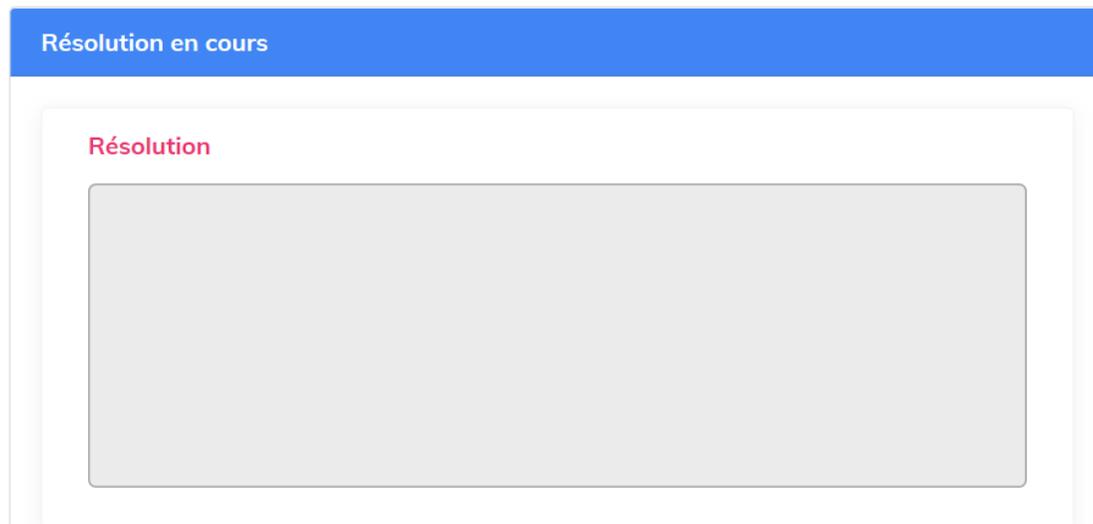


Appuyez sur "Start"



Votes des résolutions

- Le vote s'ouvrira en séance et les actionnaires peuvent donc voter lors des Assemblées.
- L'organisateur ouvrira les votes et vous pourrez suivre ceux-ci à l'écran (les boutons de votes s'afficheront à droite). Pour changer votre voix, appuyez sur un autre choix.
- Le résultat des votes sera visible juste en dessous de la résolution.
- Après la clôture, il n'est plus possible de voter, ni de modifier votre vote.



Questions

- Tout membre votant qui participe aux Assemblées peut poser des questions en utilisant la fonction chat. En haut à droite dans l'écran de la vidéoconférence, vous verrez un petit phylactère qui vous permet d'échanger des messages avec l'Assemblée.
- Les messages peuvent être envoyés à tout moment.
- Les séances de questions-réponses sont ouvertes jusqu'à ce que le Président ferme la session. Les questions envoyées via la plateforme en ligne sont modérées avant d'être transmises au Président.

